



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

double nationalité

Question écrite n° 66759

## Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur les événements survenus à la suite des rencontres internationales qualificatives pour la coupe du monde de football entre l'Algérie et l'Egypte. Il est incompréhensible que les supporters algériens aient manifesté leur joie en s'en prenant aux forces de l'ordre et en saccageant des commerces des centres-villes de Paris, Marseille, Bordeaux ou Roubaix notamment. De nombreux Français s'interrogent sur la signification de tels actes alors que s'ouvre le débat sur l'identité nationale ; ces événements posent en particulier la question de la double nationalité. Il serait opportun de traiter de la double nationalité et de son intérêt, surtout s'agissant d'anciens territoires avec qui la France n'a pas encore soldé un passé difficile. C'est pourquoi il souhaiterait connaître le nombre de binationaux, les pays d'appartenance, le nombre de doubles nationalités accordées chaque année, et les réformes qui sont envisagées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Carayon](#)

**Circonscription :** Tarn (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66759

**Rubrique :** Nationalité

**Ministère interrogé :** Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 décembre 2009, page 11911

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)